
DIPLÔME UNIVERSITAIRE DROIT ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023

Responsables Pédagogiques : Alain BOUILLOUX et Romain MARIE

(alain.bouilloux@univ-lyon2.fr; romain.marie@univ-lyon2.fr)

PRESENTATION DE LA FORMATION

L'Institut d'Études du Travail de Lyon délivre un diplôme universitaire en Droit et Gestion des Ressources Humaines. Cette formation, qui s'adresse exclusivement à un public de formation continue, est destinée aux personnes désireuses de compléter leur formation et leur expérience par l'acquisition de connaissances approfondies et une réflexion sur le droit social et la gestion du personnel.

L'accès est ouvert aux personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou à celles justifiant d'une expérience professionnelle significative ou d'une pratique des relations sociales (en qualité de membre du CSE, de délégué.e syndical.e, représentant.e. de proximité, de conseiller.e prud'hommes, d'assesseur.e au pôle social du tribunal judiciaire, de membre des commissions de réforme, d'administrateur/trice d'organisme de protection sociale...etc)..

Pour les candidat.e.s ne justifiant pas d'une pratique significative, l'admission est soumise à l'examen de la commission pédagogique.

La formation est validée par un diplôme d'Université « Droit et Gestion des Ressources Humaines », qui valorise le travail fourni au cours de la formation et le niveau acquis.

Ce diplôme d'Université n'autorise pas la poursuite automatique d'un cursus universitaire. Il peut être présenté à l'appui d'une demande d'inscription auprès d'une Université (ou d'un autre organisme), et la commission d'équivalence de la Faculté ou de l'Institut Universitaire (ou de l'organisme choisi) se prononcera sur le niveau d'équivalence.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe enseignante est composée d'universitaires (enseignant·es en droit et en sociologie) et de professionnel·les (DRH, cadre Pôle Emploi, ...).

DUREE

210 heures de formation (comprenant les examens) seront délivrées sur 28 jours à raison d'une journée de 7,5 heures de cours par semaine (le vendredi) d'octobre à juin.

CONTENU ET PROGRAMME

• INITIATION AU DROIT

1. Droit objectif – Droit subjectif
2. Les sources du droit
3. Actes et faits juridiques
4. L'organisation judiciaire
5. Le raisonnement juridique
6. Méthodologie, lecture du code, lecture d'arrêts

• DROIT DU TRAVAIL

1. Présentation des normes du travail et des organes concourant à leur élaboration et à leur application :
 - a. Les normes : loi, jurisprudence, accords collectifs, règlement intérieur, usages, ...
 - b. Les juridictions
 - c. L'inspection du travail
 - d. Les acteurs sociaux : syndicalisme, représentativité, ...
2. Les contrats de travail :
 - a. L'embauche
 - b. La conclusion : contenu, clauses du contrat, modifications, ...
 - c. Le choix du type de contrat
 - d. La faute et le pouvoir disciplinaire
3. La rupture du contrat de travail :
 - a. Les modes de rupture autres que le licenciement : démission, mise à la retraite, accord de rupture, ...
 - b. Les licenciements pour motif personnel
 - c. Les licenciements pour motif économique
4. Les conventions et accords collectifs de travail :
 - a. La cessation des effets
 - b. La négociation collective d'entreprise
5. La représentation élue du personnel et la représentation syndicale :
 - a. La mise en place de la représentation du personnel
 - b. Les attributions et moyens d'action des représentant·es du personnel
 - c. La protection des représentant·es du personnel

6. Les conflits collectifs
 - a. L'étendue et les conséquences du droit de grève

• DROIT DE LA PROTECTION SOCIALE

1. L'organisation de la protection sociale – Les sources du droit de la protection sociale
2. L'assujettissement au Régime Général
3. Le financement de la protection sociale et l'assiette des cotisations
4. Les frais professionnels
5. Le recouvrement des cotisations
6. Le contrôle des cotisant·es
7. La santé des travailleur·euses et le risque professionnel – Qualification – Indemnisation

• SOCIOLOGIE DU TRAVAIL, DES ORGANISATIONS ET DE L'ENTREPRISE

1. Comment étudier le travail aujourd'hui, dans un contexte d'éclatement du modèle de la grande entreprise intégrée ?
2. Comment évoluent et se transforment les compromis sociaux autour du travail ?
3. Les politiques de la compétence : de quoi parle-t-on ?
4. Les politiques publiques, le syndicalisme et l'action collective face aux inégalités et aux discriminations dans le travail.

• GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

1. Introduction et recrutement :
 - a. De la gestion administrative du personnel à la gestion des ressources humaines
 - b. Enjeux et étapes du processus de recrutement
 2. La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) :
 - a. Pourquoi une GPEC ?
 - b. Travail sur un accord GPEC
 3. L'évaluation et la formation :
 - a. L'entretien professionnel
 - b. Enjeux et pratiques de formation
 4. La gestion des carrières et la rémunération :
 - a. Enjeux individuels et organisationnels de la gestion des carrières
 - b. Les bases de la rémunération et de la classification
 5. Le Comité Social et Economique (CSE) et les risques professionnels :
 - a. Le fonctionnement du CSE
-

b. Le Document Unique

CONTROLE DES CONNAISSANCES

- **Évaluations écrites** : Droit du travail et Gestion des ressources humaines.
- **Évaluations orales** : Initiation au droit, Sociologie du travail et Droit de la protection sociale.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Les candidatures se font en ligne sur la plateforme eCandidat jusqu'au 15 septembre : <https://ecandidat.univ-lyon2.fr/> .

<p>Frais de formation :</p> <p>- 3 755 € euros*</p> <p>*Tarif applicable aux personnes dont la formation est prise en charge financièrement : plan formation, pôle emploi...</p> <p>- 2 200 € euros*</p> <p>*Tarif pour les autres catégories en autofinancement.</p> <p>Début de la formation : Octobre 2022</p> <p>Fin de la formation : Juin 2023</p>	<p><u>Gestionnaire de Scolarité</u> Tél : 04 78 69 73 04 ietl-du@listes.univ-lyon2.fr</p> <p><u>Responsables Pédagogiques</u> Alain BOUILLOUX et Romain MARIE alain.bouilloux@univ-lyon2.fr romain.marie@univ-lyon2.fr</p> <p>Institut d'Etudes du Travail de Lyon (IETL) Université Lumière Lyon 2 Campus des Berges du Rhône Bâtiment Démeter 16 Quai Claude Bernard 69365 Lyon Cedex 07 https://ietl.univ-lyon2.fr/</p>
---	---